

Offre de stage 6 mois

Bac +4/5

Mesure de l'impact économique des pratiques de conservation des sols : identifier et tester les indicateurs économiques pertinents dans le cadre du programme HemTonSol.

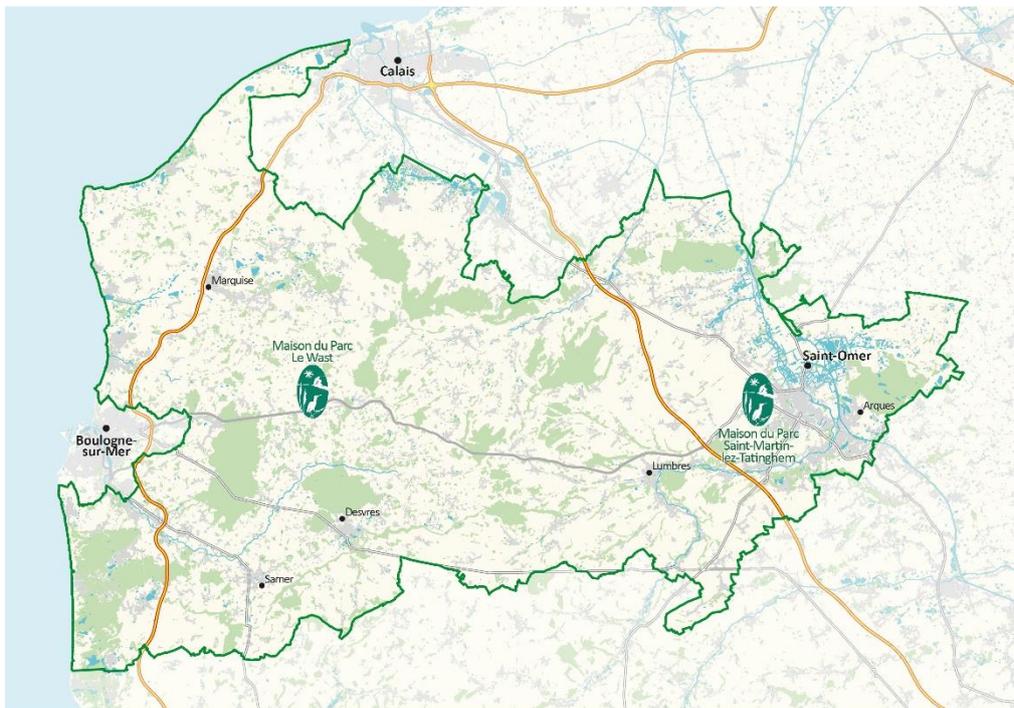


1/ Présentation de la structure d'accueil

Vous souhaitez intégrer une équipe engagée, solidaire et conviviale ? Exercer un métier dans le domaine de la transition écologique ? Donner du sens à votre quotidien ? Vous investir sur un territoire remarquable reconnu au niveau national et international ?

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale recherche son/sa stagiaire pour la sélection et la validation d'indicateurs économiques afin de mesurer l'impact des pratiques agroécologiques de conservation des sols sur l'économie des fermes.

Entre les villes de Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer, le Parc naturel régional est un territoire rural habité reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de ses patrimoines et de ses paysages. Il ambitionne de faire l'équilibre entre la préservation/valorisation du cadre de vie et développement des activités. Situé en Hauts-de-France, le Parc naturel régional est composé de 154 communes à cheval sur deux départements (Pas-de-Calais et Nord) et de 10 intercommunalités. Il est géré par un Syndicat mixte composé de collectivités locales adhérentes. Il emploie une soixantaine d'agents.



2/ Zoom sur le programme HemTonSol

Depuis 2000, le syndicat mixte du Parc anime le Contrat de rivière de la vallée de la Hem. Les élus du Parc ont créé le Symvahem en 2008. Le Symvahem est le syndicat de rivière de la vallée de la Hem qui a, en autres, les compétences de GEMAPI. Le Parc apporte un appui technique au Symvahem en lui mettant trois techniciens à disposition. Les objectifs du programme sont de réduire les ruissellements et l'érosion (et ainsi réduire les inondations à l'aval et améliorer la qualité des eaux de la Hem).

Le programme HemTonSol propose, à des agriculteurs volontaires de la vallée de la Hem, un accompagnement vers des pratiques agroécologiques qui permettent de préserver leurs sols. Il s'agit principalement de réduire le travail des sols, notamment le labour et d'optimiser l'utilisation des couverts d'interculture.

Ce programme comprend plusieurs volets :

- Axe 1 : Rencontre et sensibilisation des agriculteurs du bassin versant à l'érosion des sols : agrandir le groupe et le dynamiser
- Axe 2 : Accompagner le changement de pratiques pour la préservation des sols sur le territoire
- Axe 3 : Pilotage et suivi administratif du programme

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais, ce programme aborde ainsi les aspects techniques, mais aussi économiques, organisationnels et sociaux sur les fermes.

Les méthodes d'animation sont basées sur le collectif et les échanges d'expériences entre agriculteurs, complétés par des formations, entretiens et suivis individuels. Ces méthodes font l'objet d'appui par des structures extérieures spécialisées dans l'accompagnement au changement vers des pratiques agroécologiques de conservation des sols.

3/ Vos missions

Au sein de ce programme, l'accompagnement au changement de pratiques est un point central. Pour aider les agriculteurs à franchir certains caps dans cette démarche de changement, il existe des freins et leviers qui sont pour certains bien identifiés. Parmi les freins les plus importants, il y a le risque d'éventuelles pertes de rendement dans les productions.

On entend souvent que les pratiques de conservation des sols permettent de faire des économies substantielles notamment en termes de carburant, de frais de mécanisation et de temps de travail. Ces économies compenseraient les pertes de rendement.

Or il n'existe pas, à notre connaissance, de données documentées et comparables pour vérifier et étayer ces affirmations.

La mission consiste à identifier et tester la validité d'indicateurs économiques et financiers qui pourront être utilisés pour une étude qui sera menée sur 2026-2028 afin de mesurer l'impact économique des pratiques de conservation des sols. Il s'agit de trouver l'équilibre entre des éléments précis et concrets et une démarche qui soit supportable par les agriculteurs accompagnés. Cette démarche ne doit pas être trop lourde ou démobilisante, pour pouvoir être mise en application.

Des agriculteurs de différents collectifs et groupes pourront participer à la démarche en mettant leurs données à disposition et pourront servir d'exploitations test.

Activités

Le-la stagiaire devra :

- 1/ Participer à l'identification des données pertinentes à étudier
- 2/ Réaliser un travail bibliographique des méthodes et indicateurs existants et d'identification des structures à associer
- 3/ Rédiger des questionnaires et référentiels pour la récolte des données auprès d'un panel d'agriculteurs ou de structures qui pourront être jugées pertinentes (banques, centre de gestion, chercheurs en économie ou gestion par exemple)
- 4/ Organiser et mener des entretiens individuels avec les agriculteurs volontaires et récolter les données ciblées

- 5/ Faire les analyses de ces données
- 5/ Participer à la validation des résultats des étapes précédentes
- 6/ Proposer les adaptations et perspectives d'actions pour la phase suivante du programme
- 7/ Proposer une restitution des principaux enseignements de l'évaluation

Déroulement du stage :

Le stagiaire sera intégré-e dans l'équipe de la mission Hem en lien direct avec la mission Agriculture durable et sera encadré-e par l'animateur du programme d'agroécologie et de lutte contre l'érosion et le ruissellement. Un entretien en vis-à-vis sera effectué avant acceptation du candidat ou de la candidate.

Il.elle collaborera aussi avec le technicien de la Chambre d'agriculture, partenaire sur le programme.

4/ Compétences et centres d'intérêt attendus

- Etudiant-e niveau Bac +4/5 ingénieur-e agronome ou équivalent
- Intérêt pour l'agro-écologie, la vie des sols et la conservation des sols
- Connaissances agricoles, idéalement en économie et en gestion agricole et en agronomie, dans le domaine des grandes cultures
- Intérêt pour les démarches participatives et pour le travail d'équipe
- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Qualités relationnelles : sociabilité, écoute, curiosité
- Rigueur et capacité d'autonomie

5/ Statuts et conditions particulières

Stage de 6 mois à partir de février ou mars 2025

> Durée hebdomadaire du travail : 35 heures

Salaire/Indemnisation : Indemnisation de stage Indemnisation (15% du plafond horaire de la sécurité sociale) -gratification horaire de 4,35€ + chèques déjeuners + remboursement des frais de déplacements (sur justificatifs dans le cadre de la mission, hors déplacements pour la soutenance de stage)

Durée hebdomadaire du travail : 35 heures

Congés : 2 jours accumulés par mois

Mise à disposition d'un véhicule de service pour les déplacements professionnels; **Permis B** souhaité

Aide à la duplication du mémoire final

6/ Lieu de travail

Maison du Parc, Le Wast
8, rue principale - 62142 Le Wast

7/ Date de prise de fonction

Entre le 15 février et le 15 mars 2024

8/ Informations sur les conditions d'emploi

Elisabeth Casiez 03 21 87 90 94

rh@parc-opale.fr

9/ Informations sur le contenu du stage

Christophe Eblagon ceblagon@parc-opale.fr

10/ Coordonnées pour postuler

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à **adresser avant le 10 janvier 2025**

Indiquer « Stage – Mesure de l'impact économique des pratiques de conservation des sols : identifier et tester les indicateurs économiques pertinents dans le cadre du programme HemTonSol »

Par mail :

Madame la Présidente

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

BP 22, 62142 Le Wast

rh@parc-opale.fr

Ceblagon@parc-opale.fr